

Image not found or type unknown



Batiment public sur une banniere de site

Par **LeSageMaboul**, le **28/12/2007** à **22:48**

Bonjour a tous
J'aimerais savoir si c'est autorisé d'exploiter une photo d'un batiment publique, enfin batiment, il s'agit plutot d'une sculpture, sur une banniere de site web?
Je souhaite faire apparaitre l'atonium (http://www.take-a-trip.eu/uploads/pics_bezienswaardigheden_nl/Atomium.jpg) sur ma banniere?
En ai-je le droit sachant que le site proposera dans un premier des services gratuit, et surement des services payant par la suite?